Division des Examens et Concours



Liberté Égalité Fraternité

Pôle expertise et support Division des Examens et Concours DEC 1

ARRÊTÉ FIXANT LE CALENDRIER DE L'EXAMEN PROFESSIONNEL POUR L'AVANCEMENT AU GRADE DE SECRÉTAIRE ADMINISTRATIF DE CLASSE EXCEPTIONNELLE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Session 2024

LA RECTRICE DE LA RÉGION ACADÉMIQUE OCCITANIE RECTRICE DE L'ACADÉMIE DE MONTPELLIER CHANCELIÈRE DES UNIVERSITÉS

VU le décret n° 2009-1388 du 11 novembre 2009 modifié portant dispositions statutaires communes à divers corps de fonctionnaires de la catégorie B de la fonction publique de l'Etat ;

VU le décret n° 2010-302 du 19 mars 2010 fixant les dispositions statutaires communes applicables aux corps des secrétaires administratifs des administrations de l'état et à certains corps analogues ;

VU l'arrêté du 25 août 2011 modifiant l'arrêté du 21 décembre 2010 fixant les modalités d'organisation et les épreuves des examens professionnels pour l'avancement au grade de secrétaire administratif de classe supérieure et au grade de secrétaire administratif de classe exceptionnelle de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur;

VU l'arrêté du 1er décembre 2014 modifiant l'arrêté du 25 janvier 2011 fixant les conditions d'organisation et la composition du jury des examens professionnels pour l'avancement au grade de secrétaire administratif de classe supérieure et au grade de secrétaire administratif de classe exceptionnelle de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur ;

VU l'arrêté du 18 septembre 2023 autorisant au titre de l'année 2024 l'ouverture d'examens professionnels pour l'avancement au grade de secrétaire administratif de classe exceptionnelle de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur ;

ARRÊTE:

ARTICLE 1er:

Les épreuves de l'examen professionnel pour l'avancement au grade de secrétaire administratif de classe exceptionnelle de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur pour la session 2024 se dérouleront comme suit :



Division des Examens et Concours

Liberté Égalité Fraternité

Pôle expertise et support Division des Examens et Concours

DEC 1

Affaire suivie par :

Lucile LEFEVRE DE LA HOUPLIÈRE

Cheffe de Bureau

Thomas WERNER Gestionnaire 04.67.91.48.24

ce.recdec-exapro-saenes-ex@ac-montpellier.fr

Rectorat 31, rue de l'Université DEC 1 CS 39004 34064 Montpellier Cedex 2 www.ac-montpellier.fr

ARRÊTÉ FIXANT LE CALENDRIER DE L'EXAMEN PROFESSIONNEL POUR L'AVANCEMENT AU GRADE DE SECRÉTAIRE ADMINISTRATIF DE CLASSE EXCEPTIONNELLE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Session 2024

Commission RAEP	Vendredi 09 février 2024
Jury d'admissibilité	Vendredi 09 février 2024
Publication des résultats d'admissibilité	Lundi 12 février 2024
Épreuve orale d'admission	Du mardi 05 au vendredi 08 mars 2024
Jury d'admission	Vendredi 08 mars 2024
Publication des résultats d'admission	Lundi 11 mars 2023

ARTICLE 2:

La secrétaire générale de l'académie est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Montpellier, le

3 0 407 7023

Pour la rectrice et par délégation La secrétaire générale d'académie

Isabelle CHAZAL